

Note complémentaire à la présentation/discussion sur l'élevage et l'agriculture au Sahel organisée à Bern le 18 janvier 2012 par la DAO

Par Loïc Barbedette, sociologue¹

Sommaire :

- A propos de la situation des éleveurs et des agriculteurs (question 1) : 2
- A propos du rôle des organisations de paysans et d'éleveurs (question 4)..... 4
- A propos des axes et acteurs d'appui aux agriculteurs et éleveurs soudano-sahéliens (questions 5 et 6) . 6
- A propos de l'état de la situation alimentaire actuelle et de l'influence de la situation politique et de l'insécurité sur la vie des agriculteurs et des éleveurs (questions 2 et 3)..... 8
- Pistes d'approfondissement 9

Annexe 1 : résumé de l'étude élevage/Afrique de l'Ouest réalisée pour l'APSS (2003/2006).....10

Annexe 2 : résumé de l'étude élevage/Afrique centrale réalisée pour l'APSS (2010) 12

Annexe 3 : préface de l'étude sur la problématique de l'exploitation familiale réalisée par la FONGS (2009/2010)..... 13

¹ Travaille de façon indépendante depuis 1982 en accompagnement dans la durée d'organisations paysannes et d'éleveurs dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, et a fréquemment collaboré depuis 1978 avec la Coopération Suisse et Intercoopération (IC) sur différents programmes urbains et ruraux au Cameroun, à Madagascar, au Rwanda, au Bénin, au Burkina Faso, au Niger, au Mali et au Tchad.

Six questions nous avaient été transmises pour préparer cette rencontre à laquelle ont participé des collaborateurs de la Division Afrique de l'Ouest, de la Division Afrique Orientale et Australe, de la Coopération globale/Sécurité Alimentaire, et de l'Aide humanitaire de la DDC intéressés par le thème de la rencontre. Nous avons proposé de traverser ces questions à travers le regard des éleveurs de l'association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS, association soutenue par la coopération suisse) qui ont conduit au cours de l'année 2011 un travail approfondi d'analyse de l'élevage et de la société des éleveurs afin de redéfinir les orientations de leur association (le diaporama présenté est disponible auprès de Karl Schuler, DAO).

Cette présentation a permis de répondre partiellement à la première et à la quatrième des questions posées. La présente note a pour objet de prolonger la réflexion et les échanges de cette rencontre et d'y apporter quelques compléments.

Les questions de départ

- 1) Quelle est la **situation des agriculteurs et éleveurs** dans le sahel et comment est-ce que cette situation est en train de changer ? Quelles sont les causes principales des changements ?
- 2) Qu'est ce que tu sais sur la **situation alimentaire** après les dernières récoltes dans la région rurale du sahel ?
- 3) Quelle est l'influence de la **situation politique (insécurité)** sur la vie des agriculteurs et éleveurs ?
- 4) **Les organisations paysannes** : Leur rôle dans la région, leur lien avec la population rurale, leur importance pour la politique agricole régionale et nationale, leur relation avec les bailleurs de fonds ?
- 5) Quels seraient les **principaux axes et acteurs d'appui** aux éleveurs et agriculteurs sahéliens et leurs organisations pour répondre aux défis tels que sécurité alimentaire, changement climatique, augmentation de la population, insécurité, etc.
- 6) Quel rôle est-ce que tu vois pour la **DDC** là dedans ?

• A propos de la situation des éleveurs et des agriculteurs (question 1) :

La porte d'entrée choisie était celle des **ELEVEURS**. On aura relevé qu'ils sont très conscients de vivre de profonds **CHANGEMENTS** sur le plan *technique* (transformations importantes dans la conduite de l'élevage – modifications de la composition et de l'alimentation des troupeaux, de leur gardiennage, réduction de la transhumance, déplacement du centre de gravité de l'élevage vers le Sud, passage à l'agropastoralisme ... – déterminés principalement par les évolutions climatiques), sur le plan *économique* (insertion croissante au marché et monétarisation de l'économie de l'élevage, apparition de l'endettement), sur le plan *social et culturel* (recul du nomadisme et montée de la sédentarisation, creusement des écarts entre éleveurs, changement des modes de vie, aspiration à la scolarisation des enfants, modification du statut de la femme, difficile communication avec les jeunes qui ne partagent plus les mêmes valeurs...) et sur le plan *politique* (participation à la vie politique locale). Ils perçoivent également les changements intervenus dans leur environnement global (écologique, économique, institutionnel et politique).

Par bien des aspects, les changements que vivent aujourd'hui les **AGRICULTEURS** (dont on n'a pas parlé le 18 janvier) se rapprochent du tableau dressé à propos de l'élevage, d'autant que au moment où les pasteurs devenaient des agropasteurs, beaucoup d'agriculteurs sont devenus agro éleveurs. Ces derniers sont cependant plus fortement confrontés à la concurrence internationale (notamment sur le marché des cultures de rentes et sur les marchés vivriers urbains) et, du fait qu'ils soient fixés à leurs terroirs, recourent pour contrer les aléas de la conduite de leurs activités à d'autres formes de mobilité que les éleveurs, notamment l'exode et les migrations. Une autre différence est importante à considérer : en dehors des zones à vocation mixte, ce ne sont pas les mêmes espaces qui peuvent être mis en valeur par l'élevage et l'agriculture ; les évolutions sont donc également dictées par les ressources et contraintes de chaque type d'environnement. Pour le reste les paysans traversent des mutations sociales et culturelles comparables à celles que vivent les éleveurs et qui compromettent les équilibres familiaux traditionnels : dans les deux milieux, la question de la *jeunesse* – et de la reprise de l'exploitation – est une question critique, qui amplifie celle de l'exode rural et de la croissance urbaine. Elle invite à un renouvellement des approches de l'économie rurale et de la diversification des emplois.

La **SITUATION** vécue tant par les éleveurs que les agriculteurs résulte des évolutions constatées. Il faut ici compléter les apports de notre exposé par trois éclairages :

- D'une part tant l'élevage mobile issu de la tradition que l'agriculture familiale demeurent largement dominants parmi les systèmes de production ouest et centre africains et fournissent toujours la plus grande part de l'alimentation des pays. Ils sont donc **incontournables pour asseoir la sécurité et la souveraineté alimentaire**. Les crises alimentaires ne doivent pas occulter cette donnée structurelle lourde. Il est intéressant de ce point de vue d'analyser, comme nous ont permis de le faire les reconstitutions sur la longue durée d'histoires de communautés villageoises que nous avons réalisées ces dernières années dans plusieurs pays (Sénégal, Mali, Tchad, Cameroun, Nigeria), les séquences qui suivent ces crises : elles témoignent d'une étonnante capacité de récupération et de progrès que n'ont pas les systèmes de production productivistes modernes, dont la résilience est très faible. Le paradoxe de la situation actuellement vécue par la majorité des ruraux de ces pays est qu'ils ont un potentiel qui devrait les mettre objectivement dans une position de force, mais qu'ils sont politiquement marginalisés (leur voix n'est pas entendue) et ne sont globalement pas soutenus par les politiques.
- Une autre donnée liée à l'évolution démographique, climatique, mais également politique, concerne la **tension croissante sur l'espace et les ressources naturelles**. "*L'espace se resserre, la brousse disparaît*" disent fréquemment les éleveurs. La question *foncière*, celle de la *fertilité* et celle de l'accès à *l'eau* sont également des questions critiques, d'autant que les gains de productivité enregistrés sont en grande partie liés à l'extension des superficies exploitées et qu'ils touchent actuellement leurs limites (les nombreuses études d'exploitations familiales que nous avons réalisées au cours des dix dernières années montrent que quasiment aucune ne peut aujourd'hui vivre exclusivement de l'agriculture ou de l'élevage). La transformation des exploitations familiales agricoles ou pastorales et leur intensification sont incontestablement une nécessité, mais il faut d'une part observer qu'elle est déjà à l'œuvre puisque l'observation montre que ces exploitations ont constamment su discrètement évoluer et s'adapter aux contraintes nouvelles : la véritable question est de déterminer comment les appuyer de façon pertinente dans leurs initiatives, et pour cela il faut en comprendre la logique. D'autre part il faut s'interroger sur la notion de "productivité" et la resituer dans une perspective de développement durable. Les organisations paysannes sénégalaises ont sur ce point apporté ces dernières années des contributions très intéressantes pour en renouveler l'approche (voir annexe 3).
- Une dernière donnée, en réalité très politique, est la montée rapide de ce que l'on a appelé les "**nouveaux acteurs**" de l'élevage et de l'agriculture (investisseurs ou entrepreneurs privés ou publics nationaux ou étrangers : fonctionnaires, commerçants, transporteurs, fonds souverains...). Elle est favorisée par les pouvoirs publics, souvent fascinés par le modèle techniciste et productiviste occidental dont ils espèrent des retombées économiques et financières rapides. Elle se traduit dans l'immédiat par des mesures d'attribution foncière qui créent une concurrence directe avec les acteurs ruraux traditionnels sur les meilleures terres (notamment les espaces aménagés : cas du Mali), mais également dans des choix et des attributions du matériel agricole très discutables (problème des priorités technologiques de la NISDEL et de la GOANA au Sénégal, ou des tracteurs d'Ebolowa au Cameroun). Les éleveurs d'APSS ont réalisé une analyse prospective très éclairante des conséquences environnementales et sociales de cette tendance (voir diaporama projeté le 18 janvier, scénarios prospectifs A et B). On aura compris à travers les discussions qui ont suivi cette présentation que le débat ne porte pas sur l'intégration au marché, qui n'est plus remis en question par personne et par contre ouvre sur le problème des politiques d'aménagement du territoire afin qu'elles favorisent la création de marchés locaux et l'amélioration des communications. Le vrai débat porte sur les modèles de production compatibles avec les exigences de développement durable, de réduction des inégalités et de justice sociale.

Ces différents éléments font que la grande majorité des éleveurs et des agriculteurs ouest et centre africains vivent leur situation présente avec un sentiment de **grande vulnérabilité** et envisagent leur avenir et celui de leurs enfants avec inquiétude. Certains ont tendance à subir cette situation et à "baisser les bras", mais ce n'est pas le cas de tous. Il importe donc d'être très attentif aux initiatives et stratégies émergentes de ces derniers pour les soutenir.

- **A propos du rôle des organisations de paysans et d'éleveurs (question 4)**

C'est à dessein que nous avons choisi de répondre aux questions posées à travers la présentation du travail de préparation d'un "document d'orientation stratégique" réalisé récemment par l'une de ces organisations, l'APESS : il donne une illustration concrète d'un des rôles que jouent aujourd'hui ces organisations et témoigne de l'évolution de leurs fonctions.

Les différents termes utilisés pour qualifier ces organisations (et que l'on trouve accolés dans la dénomination du ROPPA, "réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest") renvoient à des rôles différents joués par elles ; très schématiquement :

- le terme "*organisations de producteurs*", qui est apparu au moment du désengagement de l'Etat, renvoie à des fonctions de nature plus techniques et économiques, souvent sectorielles, auparavant plus ou moins bien exercées par les services techniques de l'Etat, les coopératives de la première génération ou les sociétés de développement. Le terme de "professionnalisation" est généralement associé à l'usage de celui d'organisations de producteurs. Ils induisent des **rapports de service aux paysans ou aux éleveurs**. La consistance de ces organisations est fortement liée au développement des filières dans chaque pays. Leur évolution est souvent à mettre en rapport avec celle des "chambres d'agriculture".
- les termes "*organisation paysanne*" ou "*organisation d'éleveurs*" sont par contre antérieurs aux politiques d'ajustement structurel et renvoient à une perspective de **promotion globale des paysans** incluant des dimensions sociales (de type "développement communautaire" à l'origine) et culturelles (alphabétisation), et plus récemment politiques (défense des intérêts des ruraux). Cette évolution s'est dessinée quand le dialogue politique a été ouvert aux paysans et avec l'avènement de la décentralisation.

C'est la nécessité ressentie depuis le début des années 90, pour porter la voix des ruraux et jouer ce nouveau rôle politique, de disposer en toute autonomie d'une base d'analyse stratégique et d'une vision prospective permettant de se mettre à niveau avec des protagonistes qui ont leurs propres outils stratégiques qui a conduit les OP à se doter d'instruments de type DOS, mais c'est un phénomène récent (le premier document d'orientation stratégique paysan remonte, à notre connaissance, à 2002). C'est dans le cadre de cette évolution qu'il faut resituer celle des **rapports des organisations paysannes avec l'Etat** (local ou national), mais également de plus en plus avec les organisations sous-régionales et internationales dont elles tendent à devenir les interlocuteurs reconnus, mais elles sont encore inégalement outillées pour assumer ce rôle. Les coordinations nationales d'OP et les réseaux sous-régionaux ont ici un rôle important à jouer pour renforcer leurs capacités.

Les paysans ou les éleveurs peuvent appartenir simultanément aux deux types d'organisation, et de plus en plus les coordinations nationales et sous-régionales s'adressent aux deux car elles ont des vocations complémentaires.

La question de ***l'ancrage social à la base de ces organisations*** est une question complexe que nous avons étudiée de façon approfondie à la fin des années 90. D'une part tous les paysans ou éleveurs n'appartiennent pas à ces organisations, mais à travers les réseaux familiaux de leurs membres elles ont une influence beaucoup plus large que celle indiquée par le nombre de leurs adhérents. Surtout ces organisations, qui sont d'apparition relativement récente et de nature hybride, gèrent un double front : celui de leurs rapports avec les organisations traditionnelles du

milieu rural (coutumières, religieuses...), et celui de leurs rapports avec les institutions "modernes" extérieures au milieu (Etat, services, collectivités décentralisées, projets, bailleurs de fond).

De fait de leur position intermédiaire ("transfrontalière") sur l'échiquier socio-politique, elles sont à cheval sur deux mondes et beaucoup de malentendus peuvent se glisser dans leurs **rapports avec les institutions de l'Aide** (nous les avons analysés à la demande du Club du Sahel dans le cadre de la préparation de la rencontre de haut niveau d'Yverdon, en 1999). L'une de leurs caractéristiques, très mal appréciée par ces dernières, tient à ce que ces organisations n'ont généralement pas de bases de ressources propres et doivent passer par les autres organisations du milieu dans lesquelles elles puisent en grande partie leur légitimité pour accéder aux ressources locales (espace, richesses locales). Elles recherchent auprès des institutions d'Aide des ressources additionnelles (argent, connaissances, réseau de relations) qui renforcent leur position de "passeuses" (notamment pour les cadets sociaux, et particulièrement pour les femmes qui sont généralement majoritaires au sein de ces organisations) et confortent leur légitimité auprès des organisations internes du milieu (qui sont le plus souvent "invisibles" pour les partenaires extérieurs). La question de l'auto-financement de ces organisations devrait être analysée à la lumière de cette réalité.

L'un des principaux avantages comparatifs de ces organisations lorsqu'elles sont endogènes par rapport aux projets et aux organisations suscitées par ces derniers est qu'elles vivent au rythme du milieu et ont pour elles la durée (elles peuvent passer par des phases de léthargie, et ensuite se réveiller). *"On voit passer et partir les ONG et les équipes de projets, mais nous, nous sommes toujours là"* observaient des leaders paysans burkinabé.

Une dernière question soulevée par l'un des participants qui regrettait lors de cette rencontre l'absence de **coopération entre organisation d'éleveurs et organisations paysannes** amène à chercher à mieux comprendre *les processus de construction de ces organisations*. D'une part ils sont beaucoup plus anciens pour les organisations paysannes (qui ont commencé à éclore de façon significative après la grande sécheresse de 1973 en réaction à l'inefficacité de l'action des Etats) et les organisations d'éleveurs (qui, à l'exception de l'APESS, n'ont commencé timidement à se développer que vingt ans plus tard) : chaque mouvement a fait son apprentissage de son côté et ils se sont construits de façon différente : par agrégations volontaires successives du niveau villageois au niveau national et sous-régional sur une durée de 30 ans pour le mouvement paysan, par effet discontinu de halo pour le mouvement des éleveurs. Ces organisations n'ont donc pas la même consistance ni la même épaisseur d'expérience. En outre, elles s'enracinent dans des groupes socio-culturels différents – culture d'origine nomade dans un cas, villageoise dans l'autre – qui par le passé cohabitaient à distance, mais de façon complémentaire et le plus souvent harmonieuse, et qui sont entrés plus récemment dans des rapports fréquemment conflictuels du fait de la concurrence de leurs activités sur les mêmes espaces. Le rapprochement entre ces organisations n'était donc pas donné d'emblée. Cependant, ces écarts sont en train de se réduire du fait que d'une part les modes de production et de vie des éleveurs et des agriculteurs se rapprochent progressivement, et surtout que les uns et les autres sont confrontés aux mêmes défis extérieurs : concurrence sur l'espace des nouveaux acteurs, effets de la libéralisation et du désengagement de l'Etat, impact des politiques, évolution globale de l'économie et de la société, insécurité... Alors qu'il était inenvisageable il y a seulement 5 ans (par exemple au moment de la préparation de la PAU ou de l'ECOWAP) de voir s'asseoir à la même table des organisations paysannes et des organisations d'éleveurs, ces organisations aujourd'hui se parlent et s'invitent. Mais ces rapprochements se font pour le moment par le sommet et les rapports restent souvent tendus au niveau local. Néanmoins, il est hautement probable que cette tendance au rapprochement va s'accroître. Il est sans doute possible de la favoriser de l'extérieur, mais pas de la précipiter : ces processus ne seront durables que s'ils sont volontaires et endogènes.

Le caractère endogène de ces organisations et de leur processus de construction est en effet un élément essentiel de leur force. Il se combine avec des fécondations externes : celles de leaders qui ont connu l'exode ou les migrations et se sont ouverts à d'autres réalités ; celles parfois d'intellectuels (cela a été par exemple le cas de l'APESS), mais dans ce cas ils sont toujours originaires du milieu et ont des itinéraires singuliers ; celles enfin d'apports exogènes (connaissances, technologies, modes de gestion...) qui ont pu être assimilés en les recomposant. Par contre toutes les organisations "suscitées" par des ONG ou des projets que nous avons connues n'ont résisté à l'épreuve du temps que lorsqu'elles étaient – le plus souvent à l'insu de leurs instigateurs – arrimées sur des organisations endogènes. Ces considérations nous paraissent essentielles pour penser les apports de l'Aide externe.

- **A propos des axes et acteurs d'appui aux agriculteurs et éleveurs soudano-sahéliens (questions 5 et 6)**

Le temps ne nous a permis que d'évoquer cette question de l'identification des acteurs stratégiques et du choix des axes prioritaires d'intervention qui préoccupe bien entendu particulièrement la coopération suisse, mais les analyses précédentes permettent d'avancer vers des éléments de réponses.

En ce qui concerne les **ACTEURS STRATEGIQUES**, ces analyses invitent à porter une attention particulière à deux d'entre eux :

- les **organisations de ruraux** (agriculteurs, éleveurs, mais aussi pêcheurs, forestiers, organisations de femmes, organisations - trop rares - de jeunes ruraux, SFD, ainsi que les organisations, actuellement inexistantes mais qui verront certainement le jour, d'acteurs extra-agricoles et de prestataires de service en milieu rural : artisans ruraux, transformateurs...). C'est en effet à travers ces organisations intermédiaires existantes ou à naître que peuvent s'exprimer de façon structurée les acteurs de base, que peuvent être conduits les combats contre les inégalités et que peuvent être apportés de façon durable (au delà de la durée des projets) les services adaptés qui assureront la promotion des activités et des personnes actuellement vulnérabilisés par les mécanismes d'appauvrissement que subissent les familles rurales. Ces organisations constituent donc un maillon stratégique pour atteindre le maillon final et déterminant qui va mettre en œuvre à la base les changements concrets et/ou pourra en bénéficier.
- Les **"Policy makers"** aux différents niveaux (local, national, sous-régional, mondial) : il y aurait ici une analyse à expliciter de l'évolution des politiques dans le champ du développement rural. Au delà de leur cohérence apparente du fait de leur référence commune affichée aux OMD, elles sont marquées par une forte ambivalence (notamment par rapport aux modèles de production et d'économie qu'elles entendent promouvoir), et par de grands écarts entre l'édiction et l'application. Alors que par le passé les ruraux subissaient les politiques et que les organisations paysannes et d'éleveurs s'intéressaient peu à elles, elles sont devenues des sources de contraintes ou d'opportunités qu'elles ne peuvent plus ignorer. Pour l'Afrique de l'Ouest, l'exemple de l'ECOWAP est particulièrement intéressant à observer et suivre : selon le type d'application qu'il connaîtra dans les PNIA, il peut devenir un puissant levier pour appuyer l'agriculture et l'élevage familial dans leur évolution, ou l'étouffer ; mais comme le pensent certains de ses concepteurs, la réussite de cette ambitieuse entreprise est principalement conditionnée par l'utilisation qui pourra être faite des opportunités qu'elle offre par les acteurs de l'agriculture et de l'élevage familial, et donc par l'adaptation à leurs réalités de ses modalités d'application. Or l'Aide internationale est fortement impliquée dans son inspiration et sa mise en œuvre. Elle peut donc exercer, à l'autre bout de la chaîne, une influence importante auprès des acteurs de la décision politique.

En ce qui concerne les **AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION**, les études que nous avons conduites sur la dynamique des exploitations familiales nous amènent, sans chercher ici à être exhaustif, à mettre en évidence trois domaines dans lesquels un soutien et des appuis *innovants* peuvent être apportés aux deux types d'acteurs stratégiques précédemment identifiés :

- ***L'amélioration des systèmes et modes de production familiaux et de la consommation familiale*** dans trois directions principales : *sécurisation* accrue (à travers notamment la diversification de la production agro-pastorale et extra agro-pastorale, et la consommation des produits locaux), amélioration de la *qualité* des produits vendus (accroissement de la valeur ajoutée et amélioration de la mise en marché) et consommés (amélioration de l'alimentation, et par voie de conséquence de la santé), *gestion partagée* de l'exploitation (c'est une des entrées par lesquelles on abordera concrètement les questions de genre, mais également la maîtrise de l'endettement et des choix d'investissement). L'innovation réside ici dans le fait de lier production et consommation, et de ne pas se focaliser sur un seul type de produit mais de considérer à part entière dans les systèmes de production les apports non agricoles ou non pastoraux à l'exploitation (apports fréquemment fournis par les femmes, mais également par les exodants) : c'est ce qui fait la différence entre une "approche exploitation ou entreprise agricole", centrée sur les techniques de production et "l'approche exploitation familiale", qui resitue l'unité socio-économique de base dans sa globalité, ce qui correspond au fonctionnement réel du mode de pensée paysan.
- Le ***renforcement des économies rurales*** : il ne s'agit pas ici d'envisager les "économies agricoles" au sens restreint du terme (l'économie des filières) comme on sait le faire, mais d'aborder un objet neuf et quasiment inexploré, si ce n'est dans l'hinterland des villes (travaux d'ECOLOG), et d'envisager l'ensemble des activités, des acteurs économiques, des flux et des polarisations qui animent une région. La connaissance de ces économies réelles permet de comprendre les mécanismes de création et de distribution de la richesse dans le monde rural et de resituer l'exploitation familiale dans son environnement économique pour améliorer les conditions d'exercice et de mise en synergie de ses activités agricoles, pastorales et extra-agro-pastorales. L'appui au développement des économies rurales (locales et régionales) apparaît donc comme un complément indispensable, mais pourtant actuellement négligé, aux appuis directs à la production. Les travaux réalisés au Sénégal par la FONGS montrent qu'il existe différents types d'économies rurales, plus ou moins basées selon le cas sur les ressources agro-pastorales et les mettant en valeur de façon différente dans des combinaisons variées d'activités. Les stratégies d'appui au renforcement des économies rurales devront donc être différenciées selon les configurations des situations régionales, mais ceci suppose que l'on se donne les moyens de les analyser.
- A la croisée des deux précédents axes, on trouvera ***l'amélioration de l'aménagement et de la gestion de l'espace et des ressources naturelles***. L'innovation sera ici de ne pas traiter cette question séparément des précédentes : l'exploitation familiale est ainsi également considérée dans ses fonctions de gestion de la reproduction des ressources naturelles et pleinement responsabilisée par rapport à cette gestion (ce qu'elle était traditionnellement), et l'organisation paysanne est invitée à s'intéresser à l'aménagement du territoire comme support du développement d'une économie rurale réellement profitable aux ruraux.

D'autres axes transversaux peuvent également être signalés, notamment l'appui à la production et au développement de connaissances (non seulement la recherche, mais "*l'éducation*", l'enseignement de base peuvent être abordés en ces termes), ainsi par ailleurs que la promotion et l'intégration sociale des *jeunes*, ces parents pauvres du développement.

Ces orientations ne dépayseront pas la **coopération suisse** et ne seront pas fondamentalement nouvelles pour elle. En effet "*si les méthodes et les domaines d'action ont changé, la coopération suisse est restée fidèle à l'idée que le développement doit partir de la base*" (la coopération au

développement suisse : comment a-t-elle évolué ? in "réponses aux questions clé du développement") ; la Division Afrique de l'Ouest a quant à elle déjà opté pour "*soutenir la production agricole en tant que telle, mais aussi la formation rurale et les actions de dialogue politique pour améliorer les conditions cadre de l'agriculture familiale*". Elles apportent cependant des indications et des angles de vue fondés sur l'analyse des dynamiques de terrain observables aujourd'hui qui peuvent lui permettre de soutenir ce qui a toujours fait sa spécificité et sa réputation au Sud : celle d'une coopération à l'écoute des réalités à la base et novatrice dans ses approches.

- **A propos de l'état de la situation alimentaire actuelle et de l'influence de la situation politique et de l'insécurité sur la vie des agriculteurs et des éleveurs (questions 2 et 3)**

Les deux dernières questions étaient des questions plus spécifiques qui auraient mérité chacune un développement particulier. On a simplement fait à leur propos quelques observations, sachant que nous disposons tous des mêmes informations sur ces questions.

Sur la **SITUATION ALIMENTAIRE** résultant de la dernière campagne, on sait d'une part que cette campagne est globalement moins bonne que la précédente (- 8% sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, - 25% pour la zone sahélienne), mais reste supérieure à la moyenne des 5 dernières années pour l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest (+ 4%), sauf pour la zone sahélienne (- 2%). On connaît également le phénomène des "poches" qui fait que cette situation est inégalement répartie dans l'espace et que certaines zones seront plus sinistrées que d'autres (toute la bande sahélienne au Tchad, la zone agropastorale de la Mauritanie, le Nord des régions de Kayes et Koulikoro et le Delta du fleuve Niger au Mali, le Nord, Centre Nord et Est du Burkina Faso, les régions de Niamey, Tillabéry, Sud-Est de Zinder au Niger et certaines zones localisées du Sénégal et de la Gambie – RPCA, décembre 2011). Deux observations à ce propos :

- On reste dans un cycle relativement favorable (nos observations de terrain montrent par exemple que cela se traduit pour l'élevage par de nouvelles recompositions des troupeaux et une tendance au retour à l'élevage bovin), et les échanges de région à région (céréales) permettraient théoriquement d'équilibrer les déficits. Cependant, les phénomènes spéculatifs déjà observables sur les marchés (tout se joue en fait autour des mois de janvier/février) vont pénaliser les plus pauvres et les plus enclavés : c'est ce qui va justifier l'intervention de l'aide d'urgence. Ceci pose en même temps la question des mesures structurelles à prendre pour freiner les phénomènes spéculatifs et **réguler les marchés**.
- Les éleveurs vont être plus touchés par cette crise du fait du caractère erratique des pluies qui ont provoqué un pourrissement du tapis herbacé : les réserves fourragères en ont fortement souffert, et les éleveurs ont déjà anticipé sur cette crise en modifiant l'organisation des transhumances (voir le "point de vue du réseau Billital Maroobé sur la situation de la campagne pastorale 2011/2012 au Sahel"). Ceci pose la question de savoir s'il faut associer **aide alimentaire pour les hommes et aide alimentaire pour le bétail** comme le demandent les organisations d'éleveurs. A cette question on répondra en citant la réflexion d'un éleveur malien que nous enquêtons et auprès duquel nous nous étonnions qu'il donne la priorité à l'alimentation de son troupeau sur celle de ses enfants : "*si je ne nourris pas mes vaches aujourd'hui, que mangeront mes enfants demain ?*".

A propos de l'influence de la situation politique et de l'**INSECURITE** sur la vie des agriculteurs et des éleveurs, il faut d'une part considérer les situations de **guerre**, que nous avons rencontrées directement au Tchad et indirectement en Casamance. Dans le premier cas la superposition des histoires de communautés villageoise que nous avons reconstituées au Sud et au Nord montre (de façon alternative) comment les conséquences en sont diamétralement opposées selon que l'on soit dans le camp du vainqueur ou celui du vaincu. Il y a aussi des "effets d'aubaine" pour

certaines en temps de guerre, mais rarement pour les agriculteurs. Dans le cas du Tchad et celui de la Casamance on mesure combien la guerre fait régresser sur le plan économique des régions au riche potentiel (Casamance) et gèle le développement des villages (qui font le gros dos ou dont les habitants fuient en brousse), et combien le retour à la paix permet rapidement une relance des activités (Tchad dans les années 90 et la première moitié des années 2000 pour l'ensemble des régions, et notamment le Sud).

Plus insidieuse est l'augmentation de l'**insécurité au quotidien** que nous avons pu particulièrement observer directement au Tchad, au Nord Cameroun et à travers les témoignages de réfugiés en RCA. Les phénomènes des "coupeurs de route", des vols de bétail et de kidnapping d'enfants (avec demandes de fortes rançons qui ne peuvent être payées qu'avec la contribution solidaire de tout le village pour éviter l'exécution des enfants) s'y sont fortement développés au cours des dix dernières années, plus particulièrement à proximité des frontières. Au delà du relâchement de l'autorité de l'Etat, ils indiquent en fait une forte et inquiétante dégradation du tissu et du contrôle social : très souvent les auteurs de ces crimes sont connus et sont proches des milieux qui en sont victimes, mais ces dernières les subissent.

- **Pistes d'approfondissement**

Pour ceux qui seraient intéressés à approfondir les principales informations et idées apportées lors de la présentation du 18 janvier ou dans cette note complémentaire, nous indiquons :

- 1) la possibilité de trouver une présentation plus détaillée de l'analyse faite par les éleveurs d'APSS de leur situation et de leur avenir dans : "**Pour un élevage familial de vie – document d'orientation stratégique de l'APSS**" (août 2011, 116 pages), disponible auprès de Karl Schuler (DAO).
- 2) Deux synthèses d'études de terrain sur l'évolution de l'élevage et de la société des éleveurs que nous avons réalisées en 2003/2006 pour l'Afrique de l'Ouest, et en 2010 pour l'Afrique Centrale :
 - **Mieux connaître et comprendre les tendances de l'évolution de l'élevage et les préoccupations des éleveurs sur le pôle Ouest de l'Afrique soudano-sahélienne** - missions de suivi, d'étude et de réflexion au Sénégal et cinq pays environnants : Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie – 2003 et 2006 (février 2011, 126 pages), disponible auprès de Karl Schuler.
 - **Mieux connaître et comprendre le vécu actuel des éleveurs sur le pôle Centre-Est de l'Afrique soudano-sahélienne** – mission de suivi, d'étude et de réflexion au Tchad, Cameroun et Nigeria – 2010 (août 2010, 114 pages). Accessible à partir de http://www.apess-2009.org/SG_RechDev.php
- 3) Pour avoir une présentation synthétique et documentée de la problématique de l'exploitation familiale (appliquée au cas sénégalais) : **Comment les exploitations familiales peuvent-elle nourrir le Sénégal ?** évaluation de la portée stratégique de la problématique des exploitations familiales – synthèse d'étape (FONGS, janvier 2010, 74 pages), directement téléchargeable à partir de : <http://www.europarl.europa.eu/document/activities/cont/201110/20111018ATT29647/20111018ATT29647FR.pdf>

On trouvera en annexe des résumés des trois derniers documents qui permettront d'avoir un premier aperçu sur leur contenu.

Plésidy, 2 février 2012

Annexe 1 : résumé de l'étude élevage/Afrique de l'Ouest réalisée pour l'APSS (2003/2006)

LA SCENE DU MONDE DE L'ÉLEVAGE AU SENEGAL ET DANS LES PAYS DE LA ZONE DU POLE OUEST EN 2003

La première étude réalisée en 2003 portait essentiellement sur le Sénégal puisque c'est à partir de ce pays que l'action d'APSS commençait alors à se déployer dans cette partie de la sous-région.

Un profil d'éleveur particulier

Si on retrouve au Sénégal beaucoup de traits communs à tous les grands éleveurs soudano-sahéliens (prédominance du groupe des peuls et des caractéristiques culturelles qui déterminent leurs liens identitaires, leurs valeurs et leurs comportements ainsi que leur attachement à leur langue ; mobilité et émiettement dans l'espace ; acuité des connaissances traditionnelles et des savoir-faire ...), nous relevions dans cette première étude que l'Histoire et la géographie ont imposés des brassages qui ont façonné dans ce pays un profil d'éleveur particulier, relativement plus intégré aux autres communautés que dans d'autres parties du Sahel, plus fortement exposé aux migrations (que l'on distingue ici des transhumances). Les facteurs de différenciation entre éleveurs traditionnels et agriculteurs sédentaires paraissent plus atténués qu'ailleurs et se concentrent dans la sphère culturelle. Ceci crée les conditions d'une coopération plus étendue entre éleveurs traditionnels et sédentaires.

Nous notons également que les évolutions récentes, notamment depuis la grande sécheresse du début des années 70, paraissent avoir fortement perturbé les éleveurs traditionnels et ébranlé la confiance qu'ils avaient dans l'élevage, les amenant souvent à se tourner vers d'autres activités. C'est un trait que l'on retrouve dans toute la sous-région, et l'un des grands mérites de l'APSS est d'avoir redonné aux éleveurs désemparés des perspectives et des raisons d'espérer. Cependant ici plus qu'ailleurs la société traditionnelle des éleveurs paraît soumise à des transformations profondes, et les éleveurs que nous avons rencontrés s'accordaient à dire que "les mentalités avaient changé". La plupart se sont sédentarisés et nombre d'entre eux sont devenus des agropasteurs. Leur économie s'est fortement monétarisée, les rapports intra-familiaux connaissent des modifications importantes et les mécanismes de contrôle social semblent s'affaiblir. Nous avons alors décelé au sein des sociétés villageoises et autour de la possession d'animaux des processus de déclasserement social de certains et de promotion des autres qui paraissent accentuer les disparités économiques au sein de la société des éleveurs. Nous diagnostiquons une forme de crise liée à une perte de repères.

Un élevage en forte évolution

Au Sénégal comme pour l'ensemble de la région où travaille le pôle Ouest d'APSS, il faut distinguer les modes de conduite de l'élevage selon que l'on soit en zone sahélienne ou soudanienne : les conditions écologiques et climatiques imposent des choix de races, des types d'alimentation et de déplacements des troupeaux, des modes de vie différents. Cependant dans les deux cas la façon de pratiquer l'élevage se transforme :

- En **zone sahélienne**, où l'on trouve toujours de grands troupeaux, de nouvelles formes de pastoralisme mobile se substituent aux grandes transhumances

traditionnelles. Seule une partie de la famille se déplace avec les troupeaux, tandis que certains restent en saison sèche au village avec une partie du troupeau (notamment quelques laitières) qui peut avoir accès à des points d'eau permanents (notamment dans les zones de forages). Quand ils le peuvent, les éleveurs raccourcissent leurs déplacements. La transhumance est en effet devenue pour eux "une obligation de plus en plus pénible" du fait de la tension sur les pâturages et du rétrécissement des parcours (concomitant avec la double extension de l'agriculture et du cheptel).

Les conditions de l'alimentation et de l'abreuvement des troupeaux ont aussi changé. Il est de plus en plus fréquent que les éleveurs soient obligés d'apporter des compléments alimentaires en cours de transhumance ; ils doivent alors les acheter. L'eau elle-même est souvent devenue payante. Les éleveurs mauritaniens nous signalaient que certains grands éleveurs maures affrétaient des camions ou des camions citernes pour ravitailler leurs troupeaux. L'économie de l'élevage se trouve ainsi fortement transformée.

- En **zone soudanienne** où la taille moyenne des troupeaux est moins importante, l'élevage s'est considérablement développé ces dernières années du fait que de nombreux agriculteurs aient commencé à le pratiquer. Les différences s'estompent entre agriculteurs qui se constituent des troupeaux et éleveurs traditionnels qui s'adonnent à l'agriculture. Par un jeu d'influences croisées, l'agro-pastoralisme tend à constituer le modèle de référence permettant à l'élevage de bénéficier des sous-produits de l'agriculture, et à cette dernière de profiter des apports fertilisants et de la force de travail des animaux. Mais cet agropastoralisme lui-même subit l'influence des transhumants, et des grandes transhumances d'hivernage s'organisent à partir des zones soudanienne.

Des systèmes d'élevage qui touchent leurs limites

Malgré ces évolutions dictées par la nécessité de s'adapter à un environnement écologique, économique et social en mutation, les systèmes d'élevage hérités de la tradition restent extrêmement vulnérables, et beaucoup d'éleveurs pensent aujourd'hui que "l'élevage traditionnel d'avant, cela ne marche plus, il faut changer de méthodes". Mais ils ne savent pas quelle direction prendre et se sentent dans une impasse.

Le problème crucial de l'alimentation des animaux

La raréfaction de l'eau et l'affaiblissement des pâturages ("la vraie brousse n'existe plus, la capacité des pâturages est dépassée") constituent des facteurs limitant particulièrement préoccupants. Ils ont des effets directs sur la baisse de la production laitière. Les éleveurs tentent d'y suppléer en donnant aux animaux des aliments de complément (graines de coton, fanes ou tourteau d'arachide, "racal") qu'ils doivent acheter à prix souvent élevé. Certains éleveurs en zone soudanienne combinent cette alimentation avec la stabulation (notamment en zone cotonnière encadrée par la SODEFITEX). Le thème proposé par l'APSS de l'affouragement du bétail et de la constitution de stocks de foin bien conservés dans des hangars trouve ici tout son intérêt ; il est nouveau pour les éleveurs de la région qui ne pratiquaient jusqu'à présent que le

stockage en plein air de paille sans qualité nutritive pour constituer des réserves en saison sèche.

Les impasses des politiques d'élevage et la faiblesse des organisations d'éleveurs

Au Sénégal à partir du milieu des années 60 et jusqu'au désengagement de l'État au milieu des années 80 les politiques publiques en direction de l'élevage ont été dictées par deux impératifs qui ne tiennent pas compte de la logique propre de l'élevage : la fourniture de bœufs de trait pour l'agriculture et l'approvisionnement en viande des villes. Les grands projets étatiques d'élevage (SODESP dans le Ferlo, PDES0 au Sénégal oriental) ont imprimé une spécialisation dans l'espace (zones de naissance, zones d'embouche, zones d'engraissement) sans réussir à moderniser les circuits de commercialisation caractérisés par une lourde chaîne d'intermédiaires profitable aux spéculateurs, mais défavorable à l'éleveur ("économie de daral"). Les services offerts à travers l'intervention de projets à durée souvent limitée ne ciblaient qu'une fraction des éleveurs et souffraient d'incohérences et d'absence de continuité. Avec les ajustements structurels et la libéralisation de l'économie, ces projets furent abandonnés et l'on constate aujourd'hui une tendance à la privatisation des services aux éleveurs. Au moment où nous conduisons cette étude en 2003, un conflit venait de surgir entre les éleveurs et l'État qui privatisait l'un des fleurons de ses anciennes politiques : le ranch de Doli.

Bien que la tradition d'organisation professionnelle d'éleveurs soit ancienne au Sénégal (elle remonte à 1947), les organisations coopératives d'éleveurs (UNCE) n'ont jamais eu la vitalité suffisante pour défendre leurs intérêts. La plus récente de ces organisations, "la maison des éleveurs" (Galle Aynaabe), peinait à se mettre en place au moment où nous réalisons cette étude.

LES COMPORTEMENTS DES ELEVEURS

Face à la dégradation des conditions de conduite de l'élevage, nous avons repéré à travers les entretiens que nous avons eu avec des éleveurs sahéliers (mauritaniens, maliens, sénégalais) et soudanais (gambiens, guinéens, maliens et sénégalais) qui participaient aux premières formations dispensées par l'APÉSS plusieurs types de comportements qui s'ordonnent très schématiquement selon deux lignes de conduite :

Abdication...

Certains éleveurs abandonnent l'élevage en tant qu'activité principale ou régressent dans sa conduite (ils y accordent moins de soin, perdent certaines connaissances traditionnelles); d'autres subissent et se réfugient dans l'attentisme ; certains enfin abandonnent totalement l'élevage de façon temporaire ou définitive. Les propositions d'APÉSS n'auront pas prise sur eux.

... ou adaptation

D'autres éleveurs cherchent, avec plus ou moins d'efficacité, à modifier leur pratique de l'élevage. Il y a ceux qui voudraient faire quelque chose mais ne font rien parce qu'ils ne savent pas comment faire, ceux qui commencent à innover mais ne persévèrent pas, ceux qui font des choses qu'ils ne maîtrisent pas. Tous ceux-là sont vivement intéressés par les connaissances que leur apporte l'APÉSS. Il y a enfin une petite minorité d'éleveurs entrepreneurs qui savent utiliser les opportunités qui leurs sont offertes pour se former, prennent des initiatives et investissent en conséquence. Ceux-là sont susceptibles de devenir des acteurs moteurs dans la diffusion de l'APÉSS dans la sous-région.

LES "ACTEURS EN MOUVEMENT" DANS LA SOCIÉTÉ DES ELEVEURS

Plusieurs "figures marquantes" rencontrées dans le cadre de cette étude nous avaient invité à attirer plus particulièrement l'attention sur certaines catégories d'acteurs par lesquels passeront nécessairement les évolutions, mais qui sont souvent actuellement marginalisés. Il s'agissait notamment des femmes, des jeunes éleveurs, des émigrés, de certains "novateurs" qui font preuve de curiosité d'esprit et d'audace. Dans quelques cas (en Mauritanie et au Sénégal oriental) nous avons identifié des communautés "agissantes" qui n'avaient pas attendu que la situation se dégrade pour réagir collectivement. Nous voyions là des signes d'espoir très encourageants pour construire l'action d'APÉSS dans cette partie de la sous-région.

La question du rapport aux animaux

On a cherché plus systématiquement à rencontrer ces acteurs dans le cadre de la seconde étude et pu alors mieux approcher leur rapport aux chefs de famille et aux animaux. L'hypothèse que nous formulons est que c'est à travers ce rapport que se joue en grande partie l'intégration de ces acteurs dans la société des éleveurs ou de leur exclusion.

TROIS ANS PLUS TARD : L'OBSERVATION, EN 2006, DES TENDANCES DE L'ÉVOLUTION

Une série d'observations de terrain faites trois ans plus tard au cours de cette nouvelle étude de terrain qui a commencé par l'analyse d'un village d'éleveurs en zone sahélienne dans le Djolof sénégalais (Belel Bokki) et s'est terminé par celle d'un village d'éleveurs de Guinée Bissau en zone soudanienne (Oumar Bela) a permis, au fil des voyages réalisés au Sénégal (zones de Boulal, de Tambacounda et de Fongolembi), dans l'Ouest-Mali (zone de Samé/Somankidi, dans la région de Kayes), en Guinée Bissau (zone de Canjufa, dans la région de Gabù) et de rencontres avec les éleveurs de la zone de Melga (Mauritanie) et de Balaki (Guinée), de préciser et d'actualiser la connaissance de la condition des éleveurs (traits culturels spécifiques, dynamisme des communautés d'éleveurs, évolution de la conduite de l'élevage, rapports entre l'élevage et l'agriculture, rapports entre les hommes et les femmes, condition des jeunes, nouvelles formes de mobilité avec notamment les migrations ...).

À partir de là on s'est attaché à déceler les tendances de l'évolution de la situation de l'élevage et des éleveurs dans cette partie de l'Afrique. Les études de terrain ont permis d'en observer certaines :

en toile de fond

On repère que la tendance à la sédentarisation des éleveurs se renforce, et l'apparition de nouvelles formes de mobilité. **L'intégration de l'économie de l'élevage dans une économie monétarisée et concurrentielle**, l'adoption de nouvelles technologies modifient insensiblement, mais en profondeur, les systèmes et modes de conduite de l'élevage.

Les transformations sociales

Les transformations sociales analysées concernent la **tentation de l'assimilation** et les conséquences qu'elle a sur l'**identité** des éleveurs, ainsi que la **redistribution des chances de vie** avec les mécanismes d'appauvrissement ou d'enrichissement qui se développent autour du troupeau (on retrouve ici la question cruciale du rapport aux animaux) ; de nouvelles **tensions** apparaissent, notamment dans le cadre familial. On observe en même temps que de **nouvelles formes de solidarité** s'ébauchent. On a pu enfin analyser l'aspiration des éleveurs à se repérer sur des valeurs de référence, et la **recherche d'affirmation** de certains acteurs dans la société des éleveurs.

Annexe 2 : résumé de l'étude élevage/Afrique centrale réalisée pour l'APESS (2010)

Réalisée en mars 2010 sous la forme d'un voyage d'étude en dix étapes au Tchad, Nigeria et Cameroun, cette recherche se propose de répondre à un certain nombre de questions que l'équipe du Pôle Centre-Est de l'APESS se pose sur son action en partant de l'observation du vécu des éleveurs pour s'interroger seulement dans un deuxième temps sur le sens de l'action de l'APESS.

Six systèmes d'élevage

À partir de la reconstitution collective de l'histoire de communautés d'éleveurs et de l'analyse d'exploitations familiales pastorales et agro-pastorales faite avec leurs membres, l'étude met d'une part en évidence et décrit six systèmes d'élevage

- pastoralisme semi-nomade,
- système de transition,
- élevage lacustre,
- agro-pastoralisme sédentaire,
- élevage citadin,
- ranching

Ils ont chacun des conséquences différentes du point de vue de la conduite de l'élevage et de la vie des éleveurs ; l'étude montre comment se fait le passage d'un système à l'autre.

Les connaissances produites sur ces systèmes d'élevage vont permettre à l'APESS de mieux se situer dans chaque contexte, d'adapter ses propositions techniques et d'anticiper sur les évolutions.

Des stratégies familiales variées

D'autre part, les enquêtes familiales permettent d'analyser des stratégies économiques familiales variées chez des agro-pasteurs parfois très récemment sédentarisés. Dans la plupart des cas on observe une orientation de marché importante. La comparaison des performances de ces exploitations montre que ce ne sont pas les plus "grosses" exploitations qui réussissent les mieux, mais celles qui font les choix de production les plus judicieux et les mieux équilibrés.

La meilleure connaissance de ces stratégies familiales doit permettre à l'APESS d'évaluer ses appuis, d'aider les familles à gérer leurs exploitations, et d'identifier de nouvelles orientations d'appui.

Cinq transformations majeures sur le plan social

Enfin cette recherche apporte de précieux éclairages sur l'évolution de la vie sociale des éleveurs lorsqu'ils se sédentarisent. Lorsqu'ils passent du pastoralisme à l'agropastoralisme, cinq transformations majeures sont observables :

- les éleveurs passent d'un fonctionnement familial à une vie communautaire,
- ils construisent de nouveaux rapports – plus tendus – avec les agriculteurs autochtones,
- l'économie familiale se modifie,
- les familles accèdent à un nouveau confort de vie et aux services (notamment à l'école),
- enfin les rapports familiaux et socio-politiques au sein de la société des éleveurs changent.

L'étude met en évidence cinq points cruciaux autour desquels pourraient se décider les orientations du devenir des éleveurs et de leur société :

- le statut des femmes, qui paraissent plutôt perdantes dans la sédentarisation mais développent des capacités d'initiative ;
- le statut des jeunes et leur responsabilisation dans la société des éleveurs ;
- les rapports avec les autochtones et l'apaisement des conflits ;
- le rapport des éleveurs à l'État et le développement de leur capacité d'analyse et d'engagement politique ;
- enfin l'évolution de l'identité des éleveurs et la sauvegarde de leur spécificité.

Cette analyse de la vie sociale des éleveurs doit permettre à l'APESS de discerner les tendances des évolutions sociales, de mieux ancrer son processus associatif dans les stratégies sociales des éleveurs, et enfin de prendre appui sur ces connaissances pour développer les capacités politiques et stratégiques des leaders de l'association. Par ailleurs, cette étude s'inscrit dans la perspective de la création d'un observatoire de l'élevage dans cette partie de l'Afrique à laquelle l'APESS réfléchit actuellement.

Annexe 3 : préface de l'étude sur la problématique de l'exploitation familiale réalisée par la FONGS (2009/2010)

COMMENT LES EXPLOITATIONS FAMILIALES PEUVENT-ELLES NOURRIR LE SENEGAL ?

Un exercice nouveau : évaluer une problématique

La FONGS procède de façon systématique depuis 2000 à des "bilans stratégiques" à mi-parcours de la réalisation de ses programmes pour faire le point sur leurs acquis, et éventuellement préparer des réorientations de ses actions. C'est à l'issue du dernier de ces bilans, réalisé en septembre 2008, qu'elle a senti la nécessité de se resituer par rapport au contexte d'ensemble de l'agriculture sénégalaise afin de mieux cerner les enjeux, les risques et les perspectives qui se présentent pour les organisations paysannes.

D'entente avec ses partenaires, la fédération a décidé en décembre 2008 d'entrer à titre expérimental dans une nouvelle démarche d'évaluation : plutôt que d'évaluer les résultats de ses programmes – elle le fait régulièrement par ailleurs –, évaluer ce sur quoi portent ces programmes, c'est-à-dire les réalités du monde rural qui justifient leur existence. En déplaçant ainsi l'angle de vue on cherche à la fois à produire de nouvelles connaissances sur un monde en permanente évolution, à vérifier l'actualité et la pertinence des choix stratégiques de la fédération et à affiner les arguments qui lui permettent de défendre les intérêts des paysans sénégalais et de ses propres membres, enfin à dégager des orientations pour l'avenir qui soient en phase avec les évolutions à promouvoir.

Le choix de la problématique de l'exploitation familiale

Il fallait pour cela **choisir une problématique qui ait une portée stratégique**, c'est-à-dire dont les conséquences, selon les réponses qui sont apportées aux questions qu'elle pose, soient déterminantes et substantielles pour le paysan sénégalais et pour le pays (fort *impact*). La problématique de l'**exploitation familiale** s'est rapidement imposée pour trois raisons :

- d'une part l'agriculture familiale² est la forme de production pratiquée par tous les membres des 31

² *"L'agriculture familiale est une agriculture paysanne. Elle se caractérise d'abord par sa finalité qui n'est pas le profit, mais la reproduction du groupe familial. Le groupe familial est le plus souvent très large car composé de plusieurs générations. Il doit non seulement répondre à ses besoins de subsistance par sa production, mais elle doit assurer à ses membres qui s'émancipent pour créer leur propre unité familiale de production et de consommation, les moyens en terre et en main d'œuvre nécessaires. Ces unités familiales de production et de consommation se regroupent le plus souvent en unités de résidences et sont organisées en communautés villageoises partageant le même terroir agricole et très homogènes sur le plan lignager ou ethnique. Cette homogénéité lignagère ou ethnique se traduit par une très grande solidarité entre les ménages agricoles. L'accès aux ressources foncières et naturelles est quasi garanti à tous les membres du groupe mais aussi aux personnes accueillies par la communauté. Il existe bien sûr des différences sociales entre les individus et les familles dues à l'âge, au sexe, à la caste, à l'appartenance au groupe lignager fondateur du terroir. Des mécanismes permettent cependant de limiter les inégalités. Ces agricultures familiales, du fait de leur finalité et de la nécessité de réduire les risques climatiques et parasitaires, combinent toujours plusieurs*

associations qui constituent la FONGS et par la quasi totalité des paysans sénégalais (95% des exploitations, selon RuralStruc³). De façon directe ou indirecte, elle concerne 87,9% des familles sénégalaises (idem). Depuis 1996 la FONGS a mis au point et développé une pratique paysanne d'appui-conseil aux exploitations familiales (le LEFA) pour soutenir l'évolution et la promotion de ce type d'agriculture. Elle a ainsi acquis une solide expérience, mais a peu capitalisé la connaissance des réalités paysannes que sa pratique lui a permis d'accumuler.

- d'autre part l'exploitation familiale est au cœur du débat sur les formes d'agriculture à promouvoir pour nourrir le Sénégal qui actuellement n'est pas autosuffisant sur le plan alimentaire, et certains pensent que de grandes entreprises agricoles bien dotées en capitaux et mettant en œuvre des technologies de pointe sont mieux à même d'y parvenir que les exploitations familiales, notamment du fait que leur productivité soit plus forte. Mais ce débat est insuffisamment informé : on connaît très mal les caractéristiques actuelles de l'exploitation familiale, et on ignore dans le contexte ouest-africain les performances sur la longue durée des entreprises agricoles à fort contenu en capital guidées par des impératifs de rentabilité, alors que l'on connaît celles des exploitations familiales, guidées par la recherche de la sécurité⁴.
- Enfin, à la suite de l'étude sur l'exploitation réalisée dans le cadre d'un projet d'appui de la FAO (TCP/SEN 6713 B⁵), le CNCR a donné mandat à la FONGS pour

activités économiques : cultures annuelles et pérennes, élevage, cueillette, chasse, pêche, activités non agricoles sur place ou par des migrations saisonnières. Ces combinaisons sont variables suivant les conditions agro-écologiques et les opportunités offertes sur place ou dans d'autres zones".

Ibrahima SECK, responsable paysan de la commission "développement durable" à qui la FONGS avait confié en 1996 la mission d'ouvrir le chantier de "l'exploitation familiale" – (extrait de "croissance durable du secteur agricole à horizon 2015 : quelle vision ?" - décembre 2006, 69 pages).

³ IPAR (Initiative prospective agricole et rurale) - 2007

⁴ Michael MORTIMORE montre à partir de l'**analyse de données macro-économiques de la FAO et de la Banque Mondiale sur la longue durée** (40 ans) dans 6 pays d'Afrique de l'Ouest – dont le Sénégal – l'étonnante vitalité de l'agriculture familiale qui, malgré les fortes crises traversées (sécheresses, choc de la libéralisation...) et l'augmentation de la population, a reconstitué et fait progresser en fin de période une capacité de production qui a permis un engagement continu envers certains produits d'exportation de base et s'est accompagnée d'une récupération de la suffisance alimentaire sur le plan national par rapport à ce qu'elle produisait au début de la période. L'étude en déduit l'existence d'une forte capacité d'adaptation de l'agriculture familiale et d'une réelle capacité d'investissement, souvent mal appréhendée. **MORTIMORE Michael (2003) - l'avenir des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest : que peut-on apprendre des données à long terme ?** - IIED, Londres, dossier N°119, septembre 2003, 80 pp

⁵ FAYE Jacques (1999) – *l'exploitation familiale du terroir à l'environnement international : éléments de stratégie* -

approfondir la question de l'exploitation familiale et en faire bénéficier le mouvement paysan sénégalais.

Il fallait chercher à faire le point pour y voir plus clair. Le thème précis de l'évaluation était alors trouvé : **"évaluer la portée stratégique de la problématique de la productivité des exploitations familiales pour alimenter les analyses, les stratégies et les pratiques de la FONGS et du mouvement paysan"**

La construction et la réalisation de l'évaluation

Près de 1200 personnes ont participé à cette évaluation qui a été lancée en février 2009 et dont le temps initial du processus se termine en janvier 2010. Il aura donc duré 12 mois.

- La démarche suivie pour conduire cette évaluation est partie d'une analyse des exploitations familiales conduite par les associations membres de la FONGS. Les caractéristiques et résultats d'un échantillon de 711 exploitations dans les différentes régions du Sénégal ont ainsi été décrits et discutés entre paysans (38 ateliers d'associations organisés entre mars et mai 2009).
- On a ensuite procédé à une analyse comparative de ces résultats par Zone Agro-Écologique et élargi l'analyse à d'autres caractéristiques évoquées dans les ateliers d'associations (état des ressources naturelles, accès au foncier, marchés et flux...). On a ainsi produit sous forme d'images des synthèses par zone agro-écologique qui ont été capitalisées et mises sur le site de la FONGS (6 ateliers paysans par zone agro-écologique dans les régions en mai et juin 2009, auxquels ont été invités des techniciens des services de l'État et de projets, des chercheurs, et des acteurs de la société civile régionale).
- L'exploitation de ces données a permis d'organiser en août 2009 un atelier national de "problématisation" au cours duquel, à partir d'images nationales synthétiques dégagées de la comparaison des situations selon les zones agro-écologiques, une cinquantaine de participants ont travaillé sur 9 aspects en rapport avec *les performances des exploitations familiales* sénégalaises, leur *maîtrise de l'espace* et leur rapport avec *l'économie et l'organisation sociale* qui dominent dans chaque région. À cette étape, le processus a été élargi d'une part à des paysans appartenant à d'autres organisations de producteurs non membres de la FONGS, et d'autre part à des responsables techniques des services de l'État, des chercheurs et des représentants de la société civile situés au niveau national.
- Enfin, en décembre 2009, on a procédé avec les coordinateurs régionaux de la FONGS et l'IPAR (Initiative Prospective Agricole et Rurale, Dakar), qui a accompagné tout ce processus, à l'évaluation de la portée stratégique de la problématique thématique lors de l'atelier national. Pour ce faire on a précisé *l'impact* respectif des trois dimensions de la problématique, et cerné 13 questions cruciales qui constituent autant de "*nœuds stratégiques*" autour desquels, selon les orientations qui seront prises, les impacts produits seront différents et plus ou moins favorables à la transformation des exploitations familiales et au monde rural sénégalais. Des *indicateurs* de suivi des évolutions sur chacun de ces nœuds ont commencé à être identifiés.

La synthèse d'étape présentée dans ce document de capitalisation fait le point sur l'avancement de la recherche

paysanne sur les exploitations familiales en cours depuis 12 mois. Ses résultats prennent bien entendu appui sur une longue expérience précédemment accumulée.

On cherche dans ce document d'étape à dégager, au niveau de la FONGS, *ce que l'on sait* et *ce que l'on ne sait pas* sur cette problématique de la productivité des exploitations familiales, ce que cette recherche a déjà permis de *mieux comprendre*, et les *premières pistes* sur lesquelles ouvre ce travail.

Les résultats de l'évaluation

Les premiers résultats obtenus permettent déjà de répondre en grande partie à la question : **"comment les exploitations familiales peuvent-elles nourrir le Sénégal ?"**. On voit en effet que si actuellement l'agriculture familiale ne nourrit pas le Sénégal, qui de ce fait doit importer une quantité importante de denrées alimentaires pour assurer sa sécurité, elle contribue de façon très significative à l'alimentation des populations, notamment rurales. On voit surtout qu'elle pourrait nourrir le Sénégal si certaines conditions étaient assurées. L'évaluation montre qu'elles sont de trois ordres : pour améliorer les performances des exploitations familiales, il faut d'abord **repenser l'approche de leur productivité** en tenant compte des fonctions complémentaires qu'elles assurent : production agro-sylvo-pastorale, production non agricole, consommation familiale, gestion du terroir, transmission de connaissances et de valeurs sociales. Il faut par ailleurs assurer les conditions pour que les exploitations familiales **maîtrisent mieux leur espace et renouvellent leurs bases de ressources naturelles**, et ainsi assurent de façon durable les bases du progrès de leurs performances et de leur reproduction. Il faut enfin que ces exploitations soient insérées dans un **tissu économique et social régional** qui stimule ces progrès, lesquels bénéficieront à leur tour à la promotion de l'économie rurale et à l'amélioration des conditions de vie dans le monde rural. Ceci suppose de **penser les politiques d'aménagement de l'espace** en conséquence.

Les arguments d'un plaidoyer solidement étayé en faveur de l'agriculture familiale se dégagent déjà de cette évaluation et pourront être utilisés à l'avenir par le mouvement paysan pour faire avancer la définition de politiques agricoles mieux adaptées aux exigences d'une **agriculture durable**. L'agriculture familiale paraît en effet beaucoup mieux à même de soutenir une mise en valeur *durable* des ressources agro-pastorales et sylvicoles nationales que l'agrobusiness. En outre, cette évaluation en montrant la réalité sociale qui se cache derrière les statistiques donne des arguments pour renouveler la vision que l'on a du rapport entre les campagnes et les villes et concevoir pour le Sénégal et les sénégalais **un avenir qui passe par le monde rural et en réhabilite les atouts**.

Les prolongements de l'évaluation

L'examen de cette problématique de l'exploitation familiale est loin d'être épuisé. C'est la raison pour laquelle on parle ici de "synthèse d'étape". Certains aspects sont à compléter, d'autres à approfondir. Cette problématique va en outre continuer d'évoluer. Les moyens qu'on se donnera pour apporter ces compléments et suivre cette évolution ne sont pas encore clairement définis.

Le dispositif « FONGS » de suivi des exploitations familiales a déjà considérablement contribué à informer la problématique et à capitaliser les connaissances produites. Il pourra continuer d'être utilisé pour le faire. Mais il reste perfectible en termes de méthodologie d'échantillonnage, et les outils et mécanismes devront être réadaptés pour intégrer les limites soulignées à l'étape actuelle.

Surtout, on voit clairement au terme de cette étape que les enjeux stratégiques de cette problématique et son ampleur dépassent la seule fédération qui a initié cette recherche. La FONGS, comme on l'a vu précédemment, l'a rapidement compris et a déjà ouvert ce processus de réflexion à d'autres acteurs. Mais c'est vers un débat national qu'il faut maintenant tendre. Il est susceptible d'intéresser les autres pays de la sous-région, voire d'autres régions de l'Afrique.

"L'évaluation de la portée stratégique de la problématique de la productivité des exploitations familiales" débouche ainsi dès cette étape sur un nouveau processus de partage de ses premiers résultats pour qu'ils soient portés par d'autres acteurs et inspirent leur action concertée pour influencer les orientations des politiques de nos États en direction du monde rural⁶.

* * *

Contenu du document de synthèse d'étape

Cette note d'avancement est organisée en 3 chapitres principaux qui prennent appui sur les trois grands thèmes de cette problématique : **les performances et la productivité des exploitations familiales** (chapitre 1), **la maîtrise de l'espace** (chapitre 2) et **la construction d'un nouveau tissu économique et social et milieu rural** (chapitre 3).

Les résultats des recherches et réflexions sont synthétisés dans chacun de ces chapitres en 4 points :

- 1) **problématisation** : on analyse ici les enjeux en rapport avec l'impact final sur la condition du paysan sénégalais et sur la société et l'économie nationale de la question étudiée.
- 2) **Tableau de la situation actuelle au Sénégal** : en s'appuyant sur les données collectées dans les différentes zones agro-écologiques du Sénégal, on restitue les éléments de **diagnostic** qui se dégagent des différents travaux conduits par la FONGS au cours de ce processus.
- 3) **Dimensions stratégiques** : on analyse ici les "nœuds stratégiques" autour desquels des alternatives ont des conséquences déterminantes sur l'impact final. Pour chacun d'entre eux, on rend compte de la recherche en cours sur les **indicateurs** permettant aux organisations du mouvement paysan de suivre les évolutions, de les interpréter, et de se mettre en alerte pour orienter leur action⁷.
- 4) **Orientations pour la poursuite de la réflexion** : En conclusion, on fait le point sur l'avancement de la recherche : premières conclusions d'étape, orientations qui se dégagent, limites actuelles des résultats.

Un court chapitre final dégage en **conclusion générale d'étape** les perspectives qui s'ouvrent dans le prolongement de la présente évaluation et les grands **thèmes transversaux** qui peuvent faire l'objet de débats dans la phase de partage des premiers résultats de cette évaluation et inspirer la stratégie de la FONGS.

Janvier 2010

⁶ Ce processus s'est effectivement élargi en 2010 aux autres fédérations du CNCR, ce qui a permis de le compléter par rapport aux questions de l'élevage, de la pêche et de la foresterie familiales. Il a débouché en décembre 2010 sur un forum international sur l'exploitation familiale auquel ont pris part plus de mille participants et qui a ouvert le débat avec les services de l'Etat, le secteur privé et la société civile. Puis il s'est poursuivi en 2011 avec l'appui de la coopération suisse sur le plan sous-régional avec cinq plateformes nationales du ROPPA (Bénin, Burkina, Mali, Niger et Sénégal) et a alimenté la réflexion sur la mise en œuvre d'ECOWAP ainsi que la relance d'un projet de création d'un observatoire régional des exploitations familiales.

⁷ La recherche de ces indicateurs a été guidée par les orientations données par l'évaluation du PARAD 1 recommandant d'identifier des "indicateurs d'observation" permettant "une vision dynamique, une appréciation des changements afin de soutenir de manière plus solide le plaidoyer politique" (PESCHE D. et BA M. - rapport final d'évaluation externe de la FONGS, 2006, page 21).